

Les citoyens de Mercier sont en sécurité

Mercier – le 1^{er} juin 2017 – La Ville de Mercier désire rassurer ses citoyens quant à la desserte policière sur son territoire. Bien que la Ville de Châteauguay ait signifié son intention de cesser de couvrir le territoire de Mercier le 5 juin prochain, en aucun temps la Ville de Mercier n’a mentionné que son Service de police serait en fonction le 1^{er} juin. Toutefois, la Ville de Mercier garantit qu’une desserte policière de qualité sera assurée en tout temps, conformément aux lois et règlements en vigueur. Une directive du ministère de la Sécurité publique est attendue en ce sens de façon imminente. La sécurité et la protection des citoyens de Mercier sont assurées.

« La sécurité de nos citoyens est une priorité, c’est pourquoi nous nous assurons que tous les éléments soient en place correctement afin que le Service de police soit de la plus haute qualité », a indiqué la mairesse de Mercier, Mme Lise Michaud.

Selon M. René Chalifoux, directeur général : « La Ville met actuellement les bouchées doubles pour mettre sur pieds son service de police de niveau 2 dans les meilleurs délais. Une grande quantité de travail a été réalisée jusqu’à ce jour que ce soit les rénovations du bâtiment, l’achat de matériels, l’achat et l’identification des véhicules qui se termine dans les jours à venir. Plusieurs autres travaux sont en cours ou sont sur le point de se terminer : le processus d’embauche des policiers et les enquêtes de sécurité nécessaires, l’installation des systèmes informatiques et du système de radio-télécommunication. »

La Ville de Mercier apprécie sincèrement le support constant et professionnel des intervenants du ministère de la Sécurité publique, du ministre de la Sécurité publique, M. Martin Coiteux et du député de Châteauguay, M. Pierre Moreau.

Pour plus de renseignements, les citoyens peuvent communiquer au 450-691-6090.